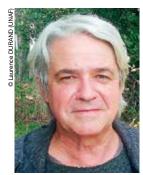
Édito

L'abeille grande cause nationale



Christian PONS Président de l'UNAF

l'heure de la COP 26 où se joue à Glasgow la lutte contre le bouleversement climatique, nos élus semblent avoir pris conscience des enjeux que représente l'abeille pour l'avenir des générations futures et affichent un soutien bienvenu.

M. Robert Therry, député du Pas-de-Calais, apiculteur professionnel, ancien apiculteur référent de notre programme

Abeille, Sentinelle de l'Environnement®, est à l'initiative de la résolution de l'Assemblée nationale votée à l'unanimité le 7 octobre 2021 : « L'ABEILLE GRANDE CAUSE NATIONALE 2022 ». Nous le félicitons chaleureusement pour cette belle initiative. Ce vote historique constitue une grande satisfaction pour l'UNAF qui a soutenu cette proposition en participant activement à la soirée « abeille » précédant le vote final organisée à l'Assemblée nationale. Merci à notre ambassadeur Dominique Cena, administrateur, et nos salariés présents, Yaël, Pauline et Gabriel, qui ont pu échanger longuement avec les députés présents sur place.

Lien syndical

Nous informons régulièrement nos adhérents de l'actualité syndicale par des envois réguliers aux présidents, trésoriers, secrétaires de nos syndicats départementaux, des communiqués de presse, des courriers adressés à nos interlocuteurs, des lettres à adresser aux élus... Nous allons passer ensemble à la vitesse supérieure afin de mieux évaluer vos besoins, attentes, demandes, afin d'être encore plus à votre écoute. Pour cela, je propose à vos représentants des rencontres syndicales au travers de courtes visio-conférences personnalisées pour chaque syndicat qui le désire. Deux ou trois représentants de l'UNAF aborderont, pendant environ une heure, avec votre représentation syndicale locale, l'ensemble des sujets qui vous préoccupent. Très prochainement, je leur ferai parvenir un courrier relatif à l'organisation de ces rencontres en visio-conférences. Je les remercie d'avance d'y répondre favorablement. Nous avons tant à nous dire et à partager.

Calamités agricoles

Les commissions départementales et régionales sont en train de statuer, si ce n'est déjà fait pour certaines, et vont envoyer les dossiers pour acceptation au ministère. Toutefois, si tout doit être défini avant la fin de l'année, il faudra patienter encore un peu car il y a un ordre de priorité établi selon les récoltes. D'abord, les fruits sans noyaux, puis les fruits avec noyaux, ensuite les fleurs, l'élevage, la vigne et l'apiculture. Les chambres d'agriculture s'accordent à dire que tout sera décidé autour

du 20 décembre 2021. De plus, dans de nombreux départements, il existe des fonds complémentaires prévus pour les calamités agricoles. Sachez donc convaincre vos élus pour obtenir une aide sur le nourrissement, le coût des déplacements supplémentaires, les partitions chaudes, l'isolation des toits, etc. Les élus ne sont pas forcément des fins connaisseurs de notre métier, mais ils savent parfois être à notre écoute.

Révision de la réglementation « pesticides-abeilles »

La seule réglementation française encadrant l'usage agricole des pesticides vis-à-vis des abeilles et des pollinisateurs sauvages date de 2003, avec la promulgation de l'arrêté abeille. L'UNAF et les organisations apicoles réclament sa révision depuis une dizaine d'années. À la suite de la consultation publique de cet été, le nouveau projet d'arrêté a été remis au Premier Ministre, M. Jean Castex, au ministère de l'Agriculture et au ministère de l'Environnement pour un arbitrage final. Nous souhaitons que ce nouveau texte ne soit pas laxiste et permette de protéger véritablement les abeilles et l'ensemble des pollinisateurs. Nous attendons la réponse du Premier Ministre. A suivre...

Frelon oriental (Vespa orientalis Linnaeus)

Comme vous le savez sans doute, un nouveau frelon, Vespa orientalis, a été découvert à Marseille. Ce prédateur d'abeilles est répertorié au Moyen-Orient mais aussi en Grèce, Italie, Malte, Chypre, Albanie... Et aujourd'hui sa prolifération est mondiale puisqu'on le retrouve également à Madagascar et sur le continent américain. Nous allons nous rapprocher de nos collègues apiculteurs des pays où il est établi pour savoir comment s'en protéger, le piéger... Dès que nous aurons plus d'informations, nous vous les communiquerons. Espérons que, contrairement à leur attitude à l'égard du frelon asiatique, tout sera mis en œuvre par les pouvoirs publics pour l'éradiquer rapidement... Certains apiculteurs du Sud de la France se sont interrogés sur un nouveau frelon croisé « velutina et crabro », plus jaune selon eux. Ces observations, qui datent de 6 à 8 mois, nous interrogent : n'était-ce pas déjà Vespa orientalis? N'est-il pas déjà plus implanté que nous le pensions?

L'UNAF participera une nouvelle fois au Salon des maires pour présenter le programme « Abeille, Sentinelle de l'Environnement® » et le label « APIcité® ». En raison de la crise sanitaire qui nous a privés de contacts durant presque deux ans, c'est un vrai bonheur de retrouver les élus qui sont de plus en plus sensibles à la sauvegarde des abeilles et des pollinisateurs.

Et à l'heure de l'abeille grande cause nationale 2022, cela devrait se traduire par

des actes!
Il serait temps.